

Cérémonie des vœux de la CCEL

-Mercredi 15 janvier 2025-

Bonsoir à Tous.

Merci beaucoup pour votre présence à cette cérémonie de vœux 2025 de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais, une cérémonie que j'ai l'honneur de présider pour la première fois.

Je souhaite plus particulièrement remercier :

- Madame Charlotte CRÉPON, Sous-préfète en charge du Rhône Sud
 - Christophe GUILLOTEAU, Président du Département du Rhône,
 - Madame Christine HERNANDEZ, Conseillère départementale,
 - Mesdames et messieurs les Maires et les adjoints aux Maires de nombreuses communes de la CCEL et de la Métropole
- et tous les Conseillers municipaux,
- Mesdames et messieurs les élus de différentes communautés de communes représentées ce soir,
 - Madame la Colonelle Sylvia SAINT-CIERGE et le capitaine Hervé BLANC, de la Gendarmerie nationale,
 - madame la Cheffe d'escadron Carole FALCHI de la gendarmerie des transports aériens,
 - les représentants des centres d'intervention et de secours de Saint-Laurent de Mure et de Saint-Priest,
 - Mme Geneviève LAFAY, Inspectrice de l'éducation nationale, circonscription de Saint Pierre de Chandieu,
 - M. Stéphane BERRY, Conseiller au décideurs locaux représentant le SGC de Givors,
 - Monsieur Philippe VALENTIN, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon/Métropole/Saint-Étienne/Roanne
 - tous les Présidents d'associations de la CCEL et notamment les associations d'entreprises,
 - les directeurs généraux et directeurs de cabinet de nombreuses collectivités voisines et institutions partenaires,

- les directeurs, responsables de services
- et tous les chefs d'entreprises présents ce soir

Et enfin, merci à tous, d'être là !

Un grand merci également à Anita Di Murro, Maire de Pusignan, qui met -une nouvelle fois- à disposition cette belle salle de l'Odyssée pour nous accueillir.

Merci Anita.

Merci à tous les agents de la CCEL, présents ce soir et à tous les autres qui œuvrent aussi au quotidien, et à tous ceux qui ont préparé cette soirée.

C'est donc la première fois que je me plie à l'exercice des vœux pour la CCEL, puisque j'en suis devenu le Président -il y a un peu plus d'un mois- suite à la démission de Paul Vidal.

Paul a, en effet, effectué son entrée au Sénat, en novembre dernier, François-Noël Buffet étant rentré au gouvernement.

J'en profite pour le féliciter à nouveau et pour le remercier pour les années qu'il a passé à la tête de l'exécutif de la CCEL.

Je remercie également les délégués communautaires pour la confiance qu'ils m'ont accordée, le 3 décembre dernier, en m'élisant Président ainsi que les vice-présidents pour leur accueil et pour leur implication.

Nous allons débiter cette cérémonie des vœux par une vidéo qui revient sur une action marquante de la CCEL en 2024 à savoir la réhabilitation de quatre de nos zones d'activités....

Merci à tous les acteurs de ce film...

Je souhaite revenir avec vous, et avec mes vice-présidents, sur l'année 2024 avant de dégager quelques perspectives pour l'année qui commence...

Jusqu'au 3 décembre dernier, j'étais Premier vice-président en charge des transports et mobilités et du développement économique... C'est donc à ce titre que je reviens avec vous sur les faits marquants dans ces deux domaines de compétences de la CCEL...

Comme le montre le film, la CCEL a démarré -en 2023- **un chantier conséquent de réhabilitation de nos Parcs d'activités.**

Ce chantier s'est poursuivi en 2024 et s'achèvera au printemps 2025.

C'est une opération de **près de 15 millions d'euros**. Elle vise à qualifier nos zones, à les rendre plus attractives, plus sécurisées aussi.

Mon souhait est que nos entreprises s'y épanouissent, et que nous en attirions de nouvelles !

Pour cela, nous devons être exigeants dans nos réalisations, dans nos choix d'aménagement. Et j'ai été particulièrement fier d'inaugurer les espaces publics d'everEst parc le 8 novembre dernier.

C'est une réalisation exemplaire, portée depuis le départ avec la SERL. C'est un parc extrêmement qualitatif, remarquable dans son approche environnementale et qui fait désormais référence en matière d'aménagement économique. Sans compter que ce sera peut-être bientôt une destination pour le tourisme industriel !

Mais la CCEL n'est pas qu'un aménageur, elle œuvre aussi au quotidien pour les entreprises du territoire en s'appuyant sur *de solides partenariats*.

C'est le fonctionnement adopté, depuis longtemps, par la CCEL pour se mettre au service des entreprises de tous les secteurs d'activités, industries-services-tertiaire, mais aussi commerces, artisanat et agriculture.

Nous avons ainsi noué de forts liens avec des acteurs publics et privés comme la CCI Lyon Métropole, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, la Banque de France, Only Lyon & Co (ex-Aderly), Rhône Développement Initiative (RDI) ou encore le Pil'Es (Pôle d'Intelligence Logistique), la CAPEB... et, plus globalement, avec tous les organismes liés au monde économique.

À titre d'exemple...

Nous avons collaboré avec la CCI Lyon Métropole pour la mise en place de notre *Schéma d'accueil des entreprises*. C'est un document qui recense toutes nos zones d'activité, définit leurs spécialités, leur organisation... et cela pour affiner notre stratégie d'accueil.

Nous soutenons, en outre, et accompagnons les associations d'entreprises comme l'AIRM, RE2M, l'association Mi-Plaine entreprises, le Club des entreprises de Saint-Pierre-de-Chandieu et Toussieu, le Club de Colombier-Saugnieu... pour des actions d'animation de leur communauté, de formation, pour des conférences, des ateliers...

En 2024, la CCEL a aussi souhaité rassembler les acteurs du monde économique à Genas, pour **deux conférences dédiées**. Nous avons ainsi créé un nouveau rendez-vous pour ceux qui entreprennent !

La première conférence -consacrée au soutien à la création d'entreprises, à l'accompagnement de l'innovation- a eu lieu en juin 2024 ; et la deuxième -consacrée aux questions de mobilité- en novembre 2024.

Sans oublier, non plus, une soirée organisée en partenariat avec la CAPEB et consacrée à la gestion des impayés...

Membre de **SYTRAL Mobilités**, la CCEL s'implique fortement pour que notre territoire de l'Est lyonnais ne soit pas oublié dans l'organisation des lignes de transport en commun !

C'est un engagement de chaque jour !

Là encore, ce sont nos entreprises (de plus de 11 salariés) à travers le Versement Mobilité, qui financent les transports en commun. Il est donc normal que la puissance publique « rende » aux entreprises un peu de leur contribution en développant une offre de transport adaptée à leurs besoins...

Dans ce cadre, nous avons enfin pu obtenir, en 2024, l'optimisation de la ligne 1^E, le confortement de la ZI 5 -en novembre- avec un meilleur cadencement aux heures de pointe, et nous avons vu débiter les travaux de la LEL, la Ligne de l'Est Lyonnais.

Par ailleurs, la CCEL s'engage dans le soutien au **covoiturage**, en déléguant - depuis septembre 2024- sa compétence à SYTRAL Mobilités pour l'organisation de services « du quotidien » à l'échelle d'un vaste territoire.

La CCEL a ainsi rejoint la plate-forme mise en place par le SYTRAL « En covoit' rendez vous » dont les premiers résultats sont très encourageants.

Pour les trois premiers mois (septembre, octobre, novembre), 2 732 personnes étaient déjà inscrites à ce service au sein du territoire et 753 trajets avaient été effectués « depuis » ou « en direction » de la CCEL.

Je vous rappelle en outre que la CCEL a approuvé un ambitieux *Schéma intercommunal cyclable* : 16 millions d'euros de travaux seront ainsi programmés jusqu'en 2032, selon plusieurs phases pluriannuelles.

Il établira un maillage efficient du territoire, conjuguant les itinéraires reliant les communes entre elles et les aménagements propres aux centres de nos communes. Une première tranche de travaux cyclables pour un montant d'1,5 million d'euros a été engagée, sous la maîtrise d'ouvrage de la CCEL, pour améliorer la desserte des quatre Zones d'Activités que nous venons d'évoquer.

La CCEL a été accompagnée par le Département du Rhône sur la réalisation de ces aménagements cyclables pour près de 490 000 euros

La CCEL a, par ailleurs, été lauréate de l'appel à projets de « l'ADEME A VELO 3 ». Il fédère six intercommunalités autour d'une expérimentation sur l'utilisation des chemins ruraux pour desservir les établissements scolaires et les équipements sportifs et de loisirs.

Ce projet est subventionné à hauteur de 50 % par l'ADEME.

Concernant la **cyclabilité**, la CCEL tient ses promesses et vient se connecter aux portes de la Métropole... En revanche, la Métropole n'est pas toujours au RDV. Par exemple, en direction de Meyzieu depuis Pusignan... Nous sommes en attente.

Au rond-point de la sortie de Pusignan/Meyzieu/Genas pour lequel il n'y a pas de financement du côté de la Métropole. Nous patientons depuis 3 ans...

Ou encore à Saint-Bonnet de Mure, en direction de Saint-Priest, où nos pistes cyclables ne débouchent... sur rien !

À l'heure du durcissement de la ZFE, plus que jamais nous devons accompagner nos habitants, et tous ceux qui circulent sur notre territoire, dans leurs déplacements ! Ainsi la CCEL a animé tout au long de l'année 2024 des études « Mobilités » dans nos 8 communes. Celles-ci sont en cours de finalisation et leur permettront, ainsi qu'à la CCEL, de réfléchir aux aménagements futurs (sens de circulation, stationnement, modes doux...).

Vous le constatez, en matière d'économie et de mobilité, 2024 aura été une année particulièrement active, mais dans nos autres domaines de compétence aussi...

Je me tourne donc, à présent, vers mes vice-présidents, en charge des différents domaines de compétences de la CCEL, afin que chacun présente une réalisation de notre collectivité et pose son regard sur l'année qui vient de s'achever....

➔ Raphaël, nous avons lancé un grand chantier en novembre dernier : la constitution d'un plan guide intercommunal... Mais qu'est-ce donc ? C'est pour qui ? C'est pourquoi faire ?

Raphaël Ibanez « *C'est un outil pour nos 8 communes et plus globalement pour notre territoire. Après avoir arrêté notre projet de territoire, nous allons plus loin en définissant ensemble des pistes d'aménagement, d'urbanisation, de développement et de préservation de notre cadre de vie.*

C'est un travail sur le temps long, un cheminement qui permet de se poser des questions, de formuler des idées pour l'avenir. On parle de « Plan Guide » parce qu'il y a une forte dimension géographique, cartographique.

On va travailler tous ensemble à arrêter des grandes lignes, des orientations pour penser l'aménagement et le développement de notre territoire pour qu'il corresponde à nos attentes, nos ambitions, aux envies et aux besoins de nos habitants.

C'est un travail qui permettra d'alimenter nos discussions avec nos partenaires et les collectivités voisines...au moment où le SCOT se révisé, fortifier NOTRE vision de NOTRE territoire est fondamentale ! mais je crois Daniel que tu parleras du SCOT un peu plus tard... »

Merci Raphaël pour cette explication... En effet, je reviendrai sur cet épineux sujet qu'est le SCoT ! Quand j'entends Raphaël Ibanez nous parler d'aménagement du territoire, ce qui sous-entend de grands projets, j'ai envie de me tourner vers Florent Ruz...

➔ Florent, à l'heure où on entend s'exprimer beaucoup de craintes sur les finances des collectivités locales, la CCEL a-t-elle les moyens de ses ambitions ?

Florent Ruz « *Merci Daniel, en effet la première version du Projet de loi de finances 2025 prévoyait des mesures d'économies assez drastiques pour les finances locales... Aujourd'hui nous sommes en attente des mesures qui vont réellement s'appliquer !*

Cela dit à la CCEL, nous disposons d'un budget conséquent en 2025. Nos principales recettes proviennent de la fiscalité. Notre territoire est économiquement dynamique et ce dynamisme se traduit en recettes fiscales.

Mais nous sommes vigilants car les réformes de la fiscalité locale nous privent de plus en plus de ce dynamisme... Pour faire simple : si (et je l'espère) les réformes font que les entreprises payent moins d'impôts ; l'Etat nous verse en compensation de ces recettes manquantes, des dotations... Or ces dotations ne sont pas réévaluées chaque année à hauteur de ce que serait la recette fiscale qu'elles remplacent, et leur pérennité peut à tout moment être mise en cause !

Pour autant, nous avons réalisé plus de 16 millions d'investissement en 2024, dont 7 millions dans les voiries des 8 communes, sans recours à l'emprunt et prévoyons d'inscrire au budget 2025 plus de 20 millions !! »*

**info complémentaire : dont 5.87 millions sur la requalification des ZA en 2024*

Merci Florent pour ces informations précieuses !

Dans ces millions d'investissement, on trouve évidemment le projet de réhabilitation de la halle de la CCEL....

➔ Jean-Pierre, c'est vrai qu'on va organiser des congrès dans une ancienne halle de simulateur de vols à la CCEL ?? »

Jean-Pierre JOURDAIN « Et oui, enfin, les simulateurs qu'abritait la halle qui jouxte l'hôtel communautaire ont été démontés !! En lieu et place la halle rénovée, pourra accueillir des congrès, des salons, des réunions !

➔ Et pourra-t-on y organiser les vœux en janvier 2026 ?

Jean-Pierre JOURDAIN « Oui les travaux s'achèveront en novembre 2025 ! »

Merci Jean-Pierre. Rendez-vous est donc pris mesdames et messieurs pour janvier 2026 ! Et je l'espère pour le Congrès des Maires du Rhône et de la Métropole, la demande est déjà faite...

Je remercie le Département -qui nous soutient dans ce projet à hauteur de 816 000 €- et l'État -à hauteur de 200 000 €- pour un projet de 3,7 millions d'euros HT.

J'ai envie de me tourner maintenant vers une « nouvelle » vice-présidente, Laure Duboisset...

➔ Alors que l'écologie est dans l'air du temps, est-il vrai qu'à Colombier Saugnieu, on fait pousser un champ photovoltaïque sur une ancienne décharge ? »

Laure Duboisset « *Et oui, en 2024, la CCEL a arrêté les contours d'un projet ambitieux, en partenariat avec le Département du Rhône, qui développe une stratégie photovoltaïque majeure, sous le nom de Rhône megawatt.*

À Colombier, sur un site qui en effet est une ancienne décharge, un terrain dont on ne peut en soi pas faire grand-chose, et bien la CCEL va produire de l'énergie. Sur 5.7 Ha, seront installés des panneaux photovoltaïques au sol, produisant 3 MWc.

Une société de projet va être constituée avec le Département, et la CCEL, ce qui nous permet de garder la main et d'être parfaitement partie prenante de l'opération ! La production d'électricité est attendue dès 2026. »

➔ Si on plante des panneaux qui produisent de l'énergie... on peut aussi produire du gaz avec les déchets verts ... c'est bien ça, Claude ?

Claude Villard « *En effet, la CCEL accompagne un entrepreneur privé dans la réalisation d'un méthaniseur sur la commune de Genas. Après pas mal de discussions le site a été choisi et le PC attribué en 2023.*

Le Méthaniseur sera alimenté par des déchets verts et agricoles.

Le gaz produit sera injecté dans le réseau GRDF.

C'est un projet ambitieux de l'ordre de 7 millions d'euros et le tour de table financier est en cours de bouclage.

C'est aussi un projet de longue haleine. Il faut du temps pour mener à bien ce type de réalisation.

Merci Claude... on voit qu'à la CCEL, on déborde d'énergie (renouvelables) !

Je me tourne maintenant vers Pierre Marmonier... qui porte des sujets difficiles, voire pénibles...

➔ Il y a bien sûr la question des logements sociaux, mais nous n'en parlerons pas ce soir... Pierre, je crains qu'on ait battu un record en 2024... dont on se passerait bien... avec le record de stationnements illégaux de gens du voyage sur nos communes...

Pierre Marmonier « Daniel, en effet, je viens un peu plomber l'ambiance de cette soirée festive avec un sujet pas simple, qui empoisonne la vie des maires et de nos concitoyens... la CCEL a été pionnière pour se conformer aux lois en créant des aires d'accueil dédiées aux gens du voyage... Pour autant, nous ne parvenons pas à empêcher les stationnements illégaux... sans parler des installations sédentaires totalement hors la loi ; et nous, élus locaux, nous sentons bien seuls face à cette difficulté !

Nous avons été audités fin 2024 dans le cadre de la nouvelle mouture du schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Ça a été l'occasion de rappeler les efforts notamment financiers, (des efforts sans fin !) que la CCEL fait sur ce sujet... Nos aires sont en permanence détériorées, nous sommes obligés de réparer... et par ailleurs, nos équipements publics (voiries, parkings, équipements publics, terrains de sports etc...) sont régulièrement squattés... ce qui là aussi représente des coûts considérables pour les communes ! Puisque nous sommes en période de vœux, j'ose me tourner vers le représentant de l'Etat présent ce soir, pour appeler de mes vœux une aide efficace et concrète sur ce sujet en 2025 !

Merci Pierre, je te rejoins et j'espère que nous serons enfin entendus...

Je me tourne pour finir vers Patrick Fiorini...

La CCEL c'est aussi un moyen de faire jouer la solidarité entre communes. Notre précédent sujet, en est une illustration, même si nous sommes, en l'occurrence, encore et surtout solidaire dans la difficulté ! Nous avons depuis la création de notre EPCI, décidé de partager certaines de nos charges...

➔ D'ailleurs Patrick, est-ce bien vrai que tu signes, chaque mois, près de 900 fiches de paye ?

Patrick Fiorini « Nous avons en effet créé un service mutualisé de gestion des ressources humaines, à la CCEL... pour le compte des 8 communes. Ça signifie concrètement que 10 agents de la CCEL travaillent au sein d'un service RH qui traite la paye mais qui gère aussi les carrières de l'ensemble des agents de toutes les communes ! Ce service traite également des indemnités des élus ! C'est donc un moyen d'optimiser une fonction support, les frais de logiciel sont aussi portés par la CCEL pour le compte des communes.

Ma volonté est de développer cette mutualisation des services, et de faire de la CCEL une force d'expertise en soutien aux communes, tout en réalisant des économies d'échelle. »

Merci Patrick, tu m'offres une parfaite transition avec la présentation de nos projets pour 2025 et mon discours du 3 décembre dernier, lors de mon élection à la présidence de la CCEL... Je vous disais, ce soir-là, que...

En ces temps politiquement, économiquement et socialement très incertains, j'aimerais être un président de la stabilité et de la bonne intelligence.

Par avis de tempête et de gros temps, la CCEL doit rester un phare pour nos communes, un port d'attache où on trouve ses repères, où on partage des valeurs et le même souci protecteur à l'égard de nos habitants.

Ceci n'exclut néanmoins pas quelques nouveautés et l'engagement d'une réflexion collective pour projeter et anticiper le devenir de notre territoire.

-Je vous proposais alors quelques mesures d'ajustements dans le fonctionnement de la CCEL, de notre Bureau, de nos process.

Mais une nouvelle présidence mérite un peu *plus que de simples ajustements* de la gouvernance ou des modalités de convocation aux réunions même si, je le rappelle, le temps « qui reste » est très court et que je n'aie nulle intention de révolutionner notre maison.

Encore une fois, la continuité, la *sérénité et la confiance* doivent rester nos maîtres mots... pour les 14 mois qui nous séparent de la fin du mandat.

Donc, après les ajustements, quelques suggestions d'éléments plus politiques et stratégiques...

-Ainsi, j'ai proposé d'étudier une *redistribution plus dynamique de nos ressources*, en direction des communes, si cela est toujours possible, pour les accompagner dans leurs projets.

-Dans la parfaite continuité des propos de Patrick Fiorini, je souhaiterais donc que nous réfléchissions par exemple à *mutualiser plus et mieux* !

Nous peinons tous à recruter.

La surface de nos postes respectifs est souvent insuffisante pour intéresser des candidats. Les salaires demandés sont trop élevés pour nos communes, qui ne peuvent s'offrir de bons profils...

Le regroupement de ces compétences, au sein d'un pool d'ingénierie CCEL, autoriserait le recours à un vrai expert de chaque matière. Il améliorerait notre crédibilité sur le marché du recrutement, très disputé par les grosses collectivités qui nous entourent, et il offrirait de nouvelles ressources.

-J'aimerais, par ailleurs, améliorer la *visibilité et l'appropriation de notre territoire par nos habitants*.

Il serait ainsi intéressant de lancer des réflexions autour de la création « future » d'événements communs pour relier nos communes entre elles, pour honorer leur histoire et placer nos habitants au sein d'une réelle communauté de vie et d'appartenance.

Certaines communautés de communes ont imaginé des « Vélos villages », d'autres « le printemps des fermes » ou des fermes pédagogiques qui ravissent les enfants.

D'autres encore offrent des services aux administrés, portés en propre par la communauté de communes, comme la téléalarme pour les personnes âgées à un tarif dérisoire ou des plateformes d'échanges de services entre habitants...

Nous y réfléchissons dans les prochaines semaines...

-2025 s'ouvre tout juste devant nous et, comme l'a esquissé Florent Ruz dans son intervention, notre budget est ambitieux... et de nombreux projets se dessinent...

Je n'en citerai que quelques-uns...

. En matière de mobilités, 2025 verra donc la LEL arriver à Genas, reliant La Soie à Saint Exupéry via Chassieu et Genas.

. Un hub multimodal (aire de covoiturage-super chargeur pour véhicules électriques et transports en commun) prend forme à Colombier, à proximité de l'extension de la zone d'activité tranche 5, qui comprendra un village d'entreprises.

. À Jons, c'est un village d'artisans qui est en train de se dessiner, en extension de la ZA des 3 Jons.

. Toujours en développement économique, nous innoverons à Satolas Green à Pusignan. Nous étendrons la ZA, mais surtout nous travaillerons à la mise en place de baux à construction... Le foncier ne sera pas cédé et restera sous maîtrise publique, les entreprises verseront un loyer avec un bail long.

. Un dossier qui me tient à cœur : nous mettrons enfin à jour la signalétique des ZA et des commerces !

Sans compter les autres chantiers évoqués par mes vice-présidents, qui sont en cours et se poursuivent naturellement.

Pour terminer, je souhaiterais prendre un peu de hauteur...

Au-delà de nos 8 communes... j'ai choisi de vous parler de 2 sujets stratégiques...

- Le **premier c'est la Plaine de Saint-Exupéry** et le devenir de cette zone étendue, autour de l'aéroport...
La CCEL, et sa voisine, la Communauté d'agglomération des Portes de l'Isère, sont particulièrement intéressées à ce secteur et à ce qui peut s'y passer dans les années ou décennies à venir... Bien sûr, c'est chez nous !
C'est un secteur incontournable avec des infrastructures existantes et des infrastructures futures potentielles (le Lyon-Turin, par exemple) ...
C'est aussi une zone où il est encore possible d'envisager du développement économique !

Pendant plusieurs années le **Pôle Métropolitain**, qui rassemblait les agglomérations de Lyon, Saint-Étienne, Villefranche, Vienne, la CAPI et la CCEL, avait en charge de travailler à des scénarii d'aménagement de nos territoires...

À l'intérieur de ce Pôle, la Métropole + la CCEL + la CAPI avaient en charge le **suivi de la Plaine de Saint-Ex**.

Or le Pôle a été dissous en 2022, la Métropole de Lyon ne voyant pas la pertinence de cette instance.

Suite à cette dissolution, la CAPI et la CCEL ont décidé d'unir leur destin et de créer un **syndicat mixte**, avec la Région, dont l'objet est **l'aménagement économique du secteur Plaine Saint-Exupéry**.

Les services de l'État demeurent très attentifs à ce qui se passe sur ce secteur et à ce que, nous, collectivités souhaitons faire sur cette zone.

Je ne vais pas m'appesantir mais, 18 mois après nos délibérations concordantes, l'État a « enfin » acté la création de ce Syndicat mixte... Ce dernier va se mettre en place en 2025 et nous verrons comment nous parvenons à avancer sur le projet....

Parallèlement, la CAPI et la CCEL sont incitées par l'État à faire acte de candidature pour signer un **Projet Partenarial d'Aménagement (PPA)** avec plusieurs cercles de gouvernance possibles, mais auquel nous ne souhaitons pas associer la Métropole.

La discussion est en cours. Rien n'est pas simple. Nous restons attentifs...

- **Le second sujet c'est le SCoT !** Le Schéma de Cohérence Territoriale. Vous le savez nous avons obtenu quelques avancées de la part de la Métropole, avec difficulté, mais pour autant nous ne souhaitons pas arrêter le document maintenant.

Les textes concernant le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) ou la loi Trace, ne sont en effet pas stabilisés et les règles connues vont sans doute changer. Avec la CCPO, la CCEL propose de patienter jusqu'à ce que les nouvelles directives nationales soient connues. Ce serait mieux que de passer en « force », maintenant, comme le souhaite la Métropole.

Nous en sommes là aujourd'hui et nous aurons l'occasion d'en reparler.

En conclusion, vous l'aurez compris, nous souhaitons poursuivre notre développement **à NOTRE rythme, selon NOTRE modèle et en restant maîtres de NOTRE destin !!!**

Pour 2025, je vous souhaite tous mes vœux de réussite dans vos projets et dans vos vies,

et je nous souhaite qu'un souffle d'audace s'installe sur notre... « Territoire d'envol » !

